

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024- 12/4/20 DOSSIER N°6620	SCHEMA DEPARTEMENTAL DES SPORTS - PLAN PISCINES ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
--	--

Étaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALÉIX à Laurent DAULNY
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : SCHEMA DEPARTEMENTAL DES SPORTS - PLAN PISCINES ET
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°11/2/12 de la Commission Permanente du Conseil Général du 20 novembre 2009 ;
VU la délibération n°07/2/4 de la Commission Permanente du Conseil Général du 22 juillet 2011 ;
VU la délibération n°10/2/2 de la Commission Permanente du Conseil Général du 3 octobre 2014 ;
VU la délibération n°CP2020-10/5/50 de la Commission Permanente du 9 octobre 2020 ;*

VU la délibération n°CP2021-02/5/32 de la Commission Permanente du 26 février 2021 ;
VU la délibération n°CD2022-12/3/28 du Conseil Départemental du 16 décembre 2022 relative au Schéma départemental du Sport 2023-2027 ;
VU la délibération n°CP2023-05/14/16 de la Commission Permanente du 26 mai 2023 ;
VU la délibération n°CD2024-07/3/13 du Conseil Départemental du 12 juillet 2024 relative au Schéma départemental du Sport 2023-2027 : soutien à la mobilité des collégiens ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-12/4/20 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver l'augmentation des tarifs pour l'accès des collèves de la Creuse à la piscine de la Communauté de Communes de La Châtre – Ste Sévère à hauteur de **35,50 €** au lieu de **34 €** ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention, jointe en annexe à la présente délibération, avec la Communauté de La Châtre – Ste Sévère.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET